



Le Maire de Poisat

AVIS DE PRESSE

Poisat, le 10 février 2026

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de la commune de Poisat (Isère), se réunira, le lundi 23 février 2026, à 19 heures, en mairie, salle du conseil.

À l'ordre du jour :

**FINANCES**

- Approbation du Compte Financier Unique 2025
- Affectation définitive des résultats 2025 au budget principal
- Vote des taux d'imposition 2026
- Vote du budget primitif 2026
- Attribution de la subvention 2026 à l'association Bout'chou,
- Attribution de la subvention 2026 pour la classe verte
- Attribution de la subvention 2026 à l'Association des Centres de Loisirs (ACL)

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS

Décisions prises conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rien à déclarer

Le Maire,  
Ludovic BUSTOS

